



DEMANDE DE PRÊT DE LA STRUCTURE ARTIFICIELLE D'ESCALADE MOBILE

Sarthe
Le Département



   www.sarthe.fr

Nom de l'association / de l'établissement

Adresse

.....

.....

.....

Coordonnées de la personne en charge de la réservation :

Nom : Prénom :

Téléphone :

Email :

Période(s) de prêt souhaitée :

.....

Public concerné par l'activité :

.....

Encadrement :

Souhaitez-vous faire appel à un moniteur diplômé proposé par le Conseil général : oui / non

Avez-vous un ou (des) encadrant(s) qualifié(s) pour enseigner l'activité escalade : oui / non

Si oui diplôme(s) du(des) encadrant(s) :

.....

.....

.....

Date :

Fiche de demande de prêt à renvoyer à l'adresse suivante :

Maison Départementale des sports

Service des sports

29 boulevard Saint Michel

72072 Le Mans Cedex 9

MATERIEL MIS A DISPOSITION

- Tapis de réception (8)
- Tubes d'assurage (6)
- Baudriers (23)
- Cordes (7)
- Mousquetons (15)
- Gri gri (5)
- Dégaines (11)

ACCESSIBILITE AU SITE

- Véhicule et remorque d'une dimension de 12 mètres
- Prévoir un portail d'accès d'une largeur minimum de 3.50 mètres

SURFACE AU SOL ET REVETEMENT

- Prévoir une superficie de 100 m² (10 x 10)
- Un revêtement en herbe est privilégié
- Concernant le revêtement « Goudron » 4 trous seront réalisés afin de fixer des haubans pour assurer une stabilité de la structure.

STOCKAGE REMORQUE DE TRANSPORT

- La remorque utilisée pour le transport de la structure d'escalade mobile sera stockée sur le site.
- Prévoir un emplacement sécurisé
- Dimension de la remorque (longueur 6.50 m x largeur 2 m)

> **Protection de la structure d'escalade mobile en dehors des heures d'enseignement.**

Prévoir un périmètre de sécurité matérialisé par des barrières ainsi que des affiches interdisant l'utilisation du Mur.